

# 2012-2017 : QUEL AVENIR POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE ?

Michel Destot

18/04/2012

**La France peine à activer les leviers de la compétitivité que sont l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Michel Destot propose dix mesures pour y remédier et redynamiser ainsi les territoires.**

## Synthèse

Comme cela a déjà été affirmé dans l'ouvrage *ETI et PME : pour une innovation compétitive* paru en août 2011 à la Fondation Jean-Jaurès (et dont cet essai constitue la suite logique), l'enseignement supérieur et la recherche apparaissent, en amont de l'innovation, comme des domaines primordiaux dans la découverte de nouveaux gisements de croissance. Cette position stratégique pour l'économie française nous conduit à affirmer avec force la nécessité d'une réflexion de gauche convaincue mais pragmatique sur notre système d'enseignement supérieur, ses forces, ses faiblesses, et les progrès que nous pourrions le voir accomplir. Ces améliorations, Michel Destot affirme qu'elles sont possibles, à condition que l'on place comme le fait François Hollande la jeunesse au premier plan des préoccupations nationales et que l'on soit convaincu comme lui de l'importance de la promesse que porte son éducation.

Aujourd'hui règnent l'éclatement et la dispersion dans l'éducation supérieure et la recherche : éclatement des structures, des filières, des modalités de la recherche, dispersion des financements, des projets, bref, des moyens. Après des années de réformes timorées, de proclamations de dévolution de responsabilités aux universités non suivies des moyens nécessaires à leur exercice, il revient à la gauche de porter un projet de dialogue, de réunification du monde universitaire, susceptible d'y réintroduire lisibilité et cohérence et de lutter contre l'obsolescence qui le menace.

Si la gauche emporte la confiance des Français le 6 mai 2012, des actions décisives, initiées dès les cent premiers jours de la nouvelle mandature, devront démontrer que la politique progressiste menée par la gauche fixe un autre horizon pour l'enseignement supérieur et la recherche française.

Quatre mesures symboliques, mais fortes, seront immédiatement proposées :

- établir un contrat d'autonomie entre l'Etat, l'université et les territoires ;
- rééquilibrer la gouvernance et restaurer la collégialité au sein de l'université ;
- modifier le dispositif d'évaluation des chercheurs, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, en restaurant l'évaluation de la recherche par les pairs ;
- stabiliser et sécuriser les financements de la recherche en combinant et en optimisant les financements par projets et les crédits récurrents.

Notre réflexion doit donc être guidée par le constat des dysfonctionnements actuels, qu'il convient de pallier, et être animée d'une volonté de profond renouveau afin de libérer notre potentiel d'innovation. L'organisation du système devra faire l'objet d'un débat de fond, trop longtemps repoussé, mais indispensable tant celle-ci demeure illisible. Par ailleurs, les inégalités générées ou entretenues devront être fermement combattues. Celles-ci sont en effet aujourd'hui manifestes, qu'il s'agisse des coûts engagés par étudiant selon la voie d'enseignement choisie, du manque de diversité sociale ou de la médiocre performance de certaines filières en termes d'intégration professionnelle. Il nous faudra en outre nous orienter vers la création d'un continuum enseignement supérieur-recherche-industrie pour soutenir la création industrielle et l'innovation en matière de formation.

Ainsi, pour permettre à notre pays de réaliser son formidable potentiel d'innovation et de croissance, dix mesures qui doivent être mises en œuvre par la gauche au pouvoir sont ici développés ; certaines sont déjà portées par François Hollande, d'autres vont dans le sens qu'il a tracé :

1. Développer la professionnalisation de l'enseignement en revalorisant les filières courtes.
2. Adopter une loi d'orientation de l'enseignement supérieur faisant de la lutte contre l'échec universitaire une priorité.
3. Améliorer la condition étudiante, notamment par des aides financières plus importantes sur critères sociaux.
4. Engager notre pays dans la définition d'une véritable stratégie européenne de recherche.
5. Instituer un ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation industrielle (MESRII) chargé de mener à bien la nouvelle stratégie nationale et régionale de la recherche et de l'innovation.
6. Mieux répartir et sécuriser les ressources des universités par des plans quinquennaux avec l'Etat et les régions.
7. Dynamiser et rationaliser la carte de la recherche afin de renforcer l'attractivité de notre pays et de ses territoires.